

L'Europe, entre restauration et révolutions (1815 – 1848)

La défaite de Napoléon Bonaparte de Waterloo contre les armées anglaise, autrichienne et suédoise marque la fin et le **démantèlement de l'Empire en 1815**. Toutefois, la peur que de nouveaux mouvements révolutionnaires désorganisent une nouvelle fois l'Europe incite les monarchies conservatrices à agir. Les vainqueurs de Bonaparte se réunissent alors à Vienne pour tenter d'effacer l'empreinte de la Révolution française.

Comment les idées de liberté tentent-elles de résister en France et en Europe dans la première moitié du 19^e siècle ?

1. L'Europe du congrès de Vienne (1815)

Le congrès de Vienne réorganise l'Europe

1815

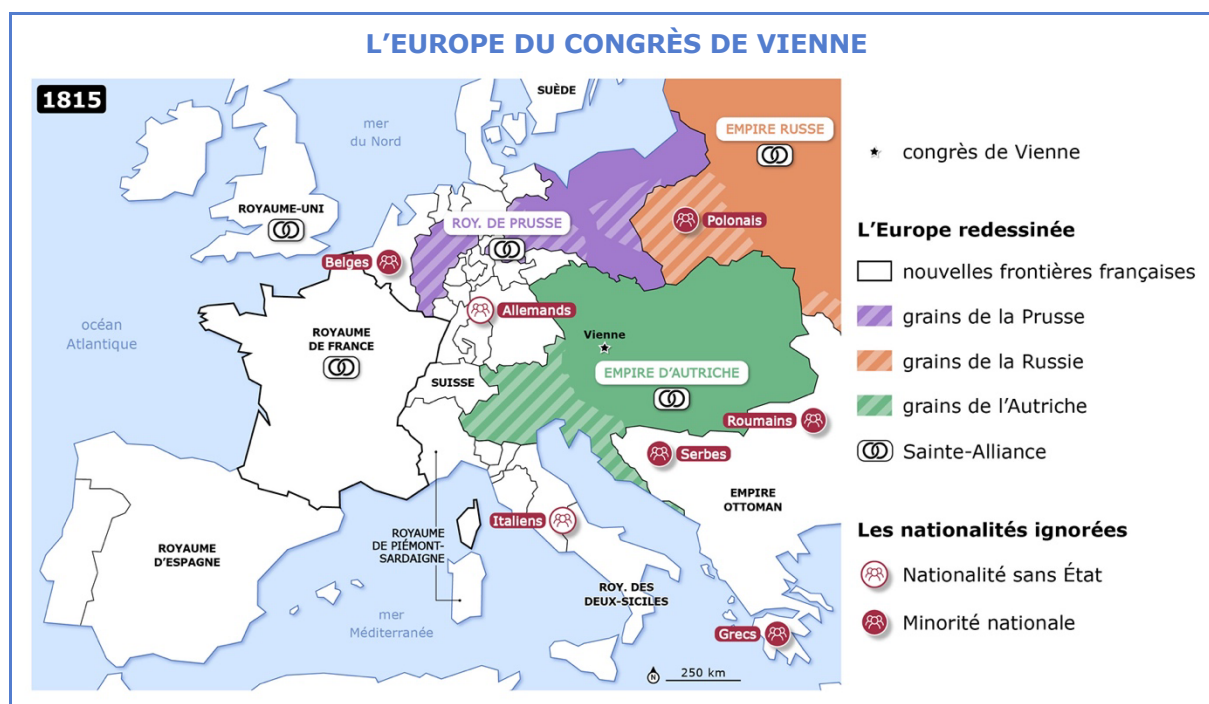
De septembre 1814 à juin 1815, les représentants des grandes puissances européennes ayant participé à la coalition contre Napoléon I^{er} et l'ayant obligé à abdiquer définitivement en 1815 se réunissent lors d'un grand **congrès diplomatique** à Vienne.

L'Empire d'**Autriche** y est représenté par le chancelier Metternich, l'Empire de **Russie** par le Tsar Alexandre I^{er}, le **Royaume-Uni** par le ministre Castlereagh et le royaume de **Prusse** par le roi Frédéric-Guillaume III. La France, mise sous tutelle, est quant à elle représentée par Talleyrand, son ministre des Affaires étrangères. C'est **Metternich** qui préside le congrès car l'Autriche est alors la première puissance continentale européenne.

L'objectif des diplomates du **congrès de Vienne** est de restaurer l'ordre politique et moral ainsi que l'ordre géopolitique européen qui existait avant la Révolution française.

- 1) Pour **restaurer l'ordre politique et moral**, le congrès rétablit les rois dits « légitimes » de la dynastie des Bourbons présente avant 1789 sur les trônes de France (avec Louis XVIII, frère de Louis XVI) et d'Espagne (avec Ferdinand VII, fils de Charles IV écarté par Bonaparte en 1808). Ils instaurent ainsi un **mouvement conservateur** en rejetant les philosophes des Lumières et en considérant que la Révolution française est devenue une œuvre diabolique : la démocratie divise les peuples tandis que la monarchie les rassemble selon le conservateur Metternich.

2) Pour **restaurer l'ordre géopolitique** : le congrès démantèle l'Empire napoléonien et redessine la carte de l'Europe au profit des vainqueurs : **l'Empire de Russie** annexe des parties de la Pologne, de l'actuelle Roumanie ainsi que de la Finlande ; le **royaume de Prusse** annexe l'autre partie de la Pologne ainsi que des États allemands ; **l'Empire d'Autriche** récupère une partie du Nord de l'Italie et de l'actuelle Croatie.



Cette réorganisation des frontières européennes se fait toutefois **au mépris du principe des nationalités**. En effet, le principe de souveraineté nationale diffusé en Europe par la Révolution française implique le droit des peuples de décider leurs formes de gouvernement, et donc celui de pouvoir contester la souveraineté d'un monarque. Ainsi, pour les conservateurs comme Metternich, **les nations sont contraires aux intérêts des princes**. Les Empires russe, autrichien et ottoman restent dès lors de grands empires multinationaux où plusieurs nationalités ont le statut de minorité nationale. Par ailleurs, les Italiens et les Allemands continuent de rester des nations divisées en plusieurs États.

Pour maintenir l'ordre du congrès de Vienne et prévenir des insurrections libérales et nationales, l'Autriche, la Prusse et la Russie mettent en place dès 1815 une alliance militaire, la **Sainte-Alliance**. Cet accord contre-révolutionnaire, qui vise à renforcer la solidarité entre les monarques réactionnaires, est cependant rejetée par le pape et par de nombreux pays qui n'y participent pas (comme l'Espagne). Cette alliance est rapidement rejointe par la France et le Royaume-Uni en 1818.

Un ordre monarchique vite contesté

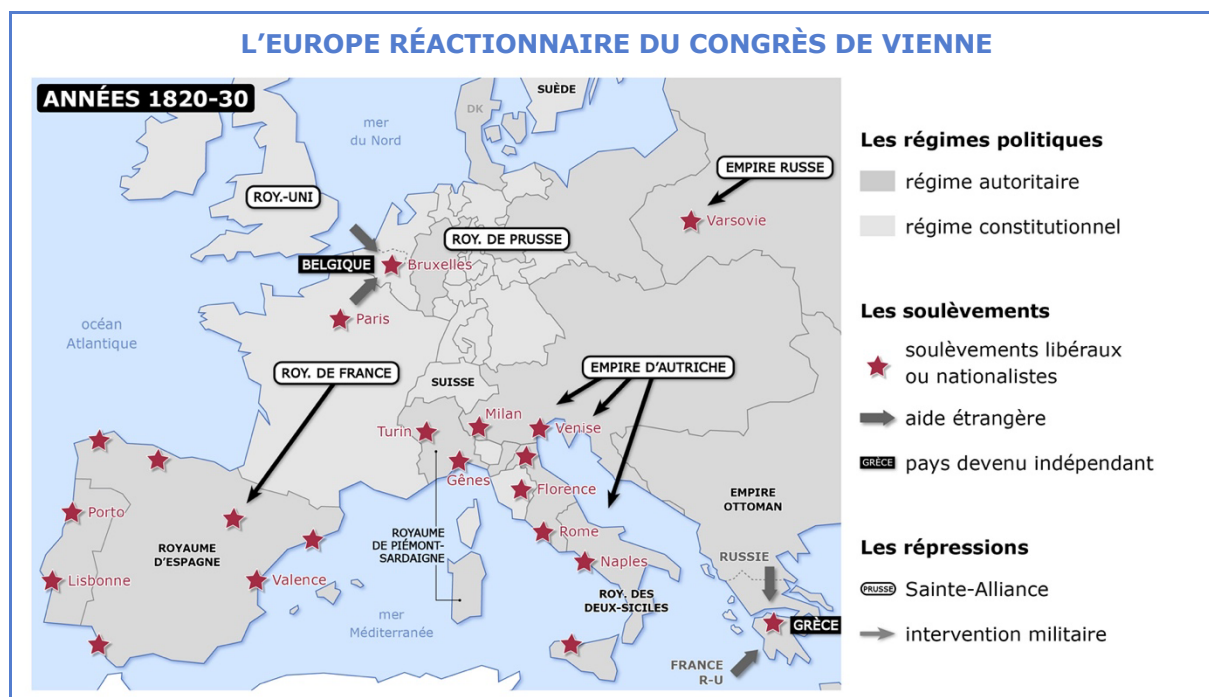
1820-1830

Dès les années 1820, réclamant davantage de libertés (de presse, d'expression, de culte...) ainsi que la séparation des pouvoirs, des **mouvements libéraux** tentent de s'affirmer

pour remettre en cause l'ordre politique et géopolitique du congrès de Vienne. En effet, en 1820 et 1821, de nombreuses insurrections éclatent en Espagne, au Portugal et en Italie afin de **demander l'instauration de constitutions**. Le rapport de force est trop cependant inégal pour empêcher l'ordre conservateur imposé par la Sainte-Alliance : la France et l'Autriche interviennent militairement en 1821 et 1823, écrasent ces insurrections libérales et affirment le pouvoir absolu des princes contestés.

Dans les années 1830, une seconde vague révolutionnaire se déclenche en Europe mais, une nouvelle fois, **les monarchies autoritaires et conservatrices interviennent militairement** pour rétablir l'ordre : de 1830 à 1831, la Russie écrase les **nationalistes** polonais auxquels la France refuse son aide ; en Italie, l'Autriche restaure en 1832 l'autorité du pape. La dure répression contre ces soulèvements se traduit par l'arrestation, l'exécution et l'exil de nombreux leaders libéraux et patriotes.

Paradoxalement, en 1830, les **Grecs** et les **Belges** obtiennent pourtant leur indépendance. En effet, depuis le massacre de Chios en 1822, le soulèvement nationaliste grec contre l'emprise ottomane est soutenu par les peuples Européens, poussant ainsi les gouvernements français, anglais et russes à intervenir en 1827. Les Belges quant à eux sont soutenus par la France. Ces deux indépendances sont davantage liées aux intérêts géopolitiques de certaines puissances européennes (contre les Ottomans avec les Grecs ; pour créer un État tampon avec les Belges¹) qu'aux réels intérêts des peuples.



¹ L'absence de barrière douanière entre la Belgique et la France serait dangereux pour l'industrie française, la Belgique ayant déjà entamé en force la Première révolution industrielle.

2. Le retour de la monarchie en France (1815 - 1848)

La Restauration, un retour à l'Ancien régime

1815-1830

En juin 1815, après les « Cent jours », Napoléon Bonaparte abdique une seconde fois et proclame Napoléon II, son fils, comme étant son successeur. Le « règne » de celui-ci s'arrête rapidement lorsque **Louis XVIII**, soutenu par les puissances européennes, entre dans Paris. Le frère de Louis XVI renoue avec le titre traditionnel de « roi de France et de Navarre », rétablit le drapeau blanc et interdit le drapeau tricolore ainsi que *La Marseillaise*.

Un retour à la monarchie absolue, ce que désirent les « ultras », n'est toutefois pas possible. La **charte constitutionnelle** « octroyée » par Louis XVIII tente un **compromis entre l'Ancien régime et les acquis de la Révolution**. En effet, l'égalité des citoyens devant la loi, les libertés de culte et de presse ainsi que le partage des impôts sont maintenus ; néanmoins, le roi détient le pouvoir exécutif ainsi qu'une partie du pouvoir législatif (qu'il partage avec les deux assemblées) et réinstalle le **suffrage censitaire** où seulement 0,4 % de la population totale peut voter.

Louis XVIII meurt sans descendance en 1824. C'est alors son frère **Charles X** qui le remplace sur le trône. Chef des « **ultras** », celui-ci accentue rapidement le **tourant réactionnaire et autoritaire** du régime. Avec le rétablissement du sacre royal et l'indemnisation des nobles émigrés en 1825, il **renforce l'Église catholique et la noblesse** qui structuraient la société d'Ancien régime. En 1830, à la suite de la victoire des bourgeois libéraux à la Chambre des députés, Charles X ordonne la fin la liberté de la presse, la dissolution de l'Assemblée ainsi que le rétrécissement du corps électoral (afin d'écartier une partie de la bourgeoisie libérale).

La « Monarchie de Juillet », une monarchie bourgeoise

1830-1848

Les **ordonnances de Charles X** mettent le feu aux poudres. Les 27, 28 et 29 juillet 1830, le peuple parisien, mené par les libéraux et les républicains, se soulève : c'est la révolution des « **Trois glorieuses** ». Charles X est donc forcé d'abdiquer et s'exile en Angleterre. Son neveu, **Louis-Philippe I^{er}**, que sa posture « bourgeoise » a rendu populaire, devient roi des Français (et non plus roi de France) par la volonté des deux Chambres : c'est le début de la « **Monarchie de juillet** ».

En réalité, l'avènement de Louis-Philippe ne change pas fondamentalement le régime politique instauré depuis la Restauration et celui-ci est avant tout soucieux de prendre un certain nombre de mesures symboliques : le drapeau tricolore redevient l'emblème national et la charte est révisée dans un sens plus libéral (le roi ne peut plus suspendre les lois

3. L'échec du « printemps des peuples » (1848)

La « Révolution de février » à Paris

1848

De 1847 à 1848, l'opposition républicaine se renforce en France et organise une campagne de « **banquets républicains** » qui permet de contourner l'interdiction du droit de réunion (il est en effet difficile pour le gouvernement d'interdire l'organisation de repas conviviaux). En février 1848, face à l'ampleur du mouvement, le gouvernement du conservateur Guizot décide finalement d'en interdire un qui devait se tenir à Paris...

La foule ignore l'interdiction et se rassemble à Paris, le 22 février, sur la place de la Concorde. Le lendemain, le gouvernement de Guizot est renvoyé pour tenter de calmer la situation mais la situation dégénère : les troupes tirent sur la foule, ce qui provoque 52 morts. Le 24 février, des barricades se dressent dans la capitale et le peuple occupe d'Hôtel de ville. Louis-Philippe, d'abord indécis, finit par abdiquer afin de ne pas « verser inutilement le sang français ». **La Seconde République est alors soudainement proclamée** le 25 février, ce qui met définitivement fin à la monarchie en France.

Le « Printemps des peuples » en Europe

1848

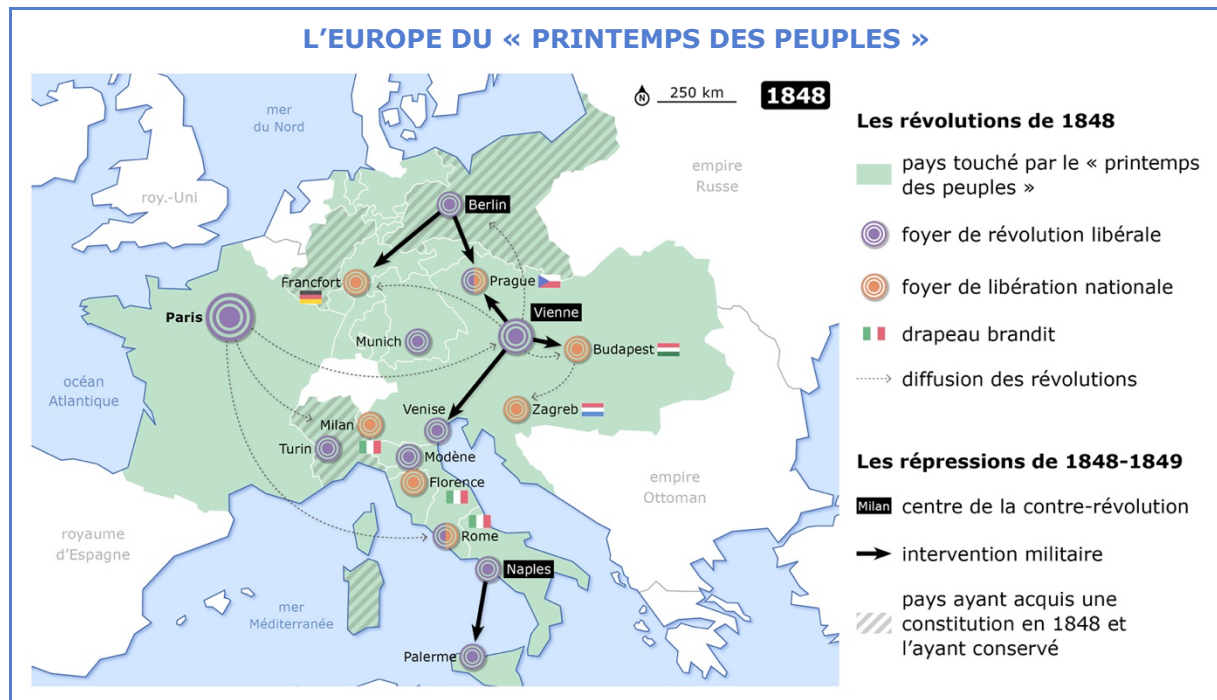
La France n'est pas le seul pays à connaître de tels troubles politiques. Des soulèvements, dont celui de Paris en est le déclencheur, éclatent également en 1848 dans **l'Empire d'Autriche** (à Vienne, Budapest, Prague), dans le **royaume de Prusse** (à Berlin et Francfort) et dans la **péninsule italienne** (à Naples, Turin, Rome).

À Vienne, le chancelier Metternich doit quitter le pouvoir et s'enfuir. À Berlin, le peuple dresse des barricades et contraint le roi de Prusse à accepter une constitution. À Francfort, une assemblée nationale constituante est élue au suffrage universel : c'est le Parlement de Francfort. À Rome, le pape quitte la ville à la suite de la proclamation de la République romaine en 1849. Le « **printemps des peuples** » semble ainsi être celui du **triomphe des idées libérales** contre l'ordre du congrès de Vienne...

Toutefois, dès l'été 1848, **la tendance se retourne** ! En France, une révolte ouvrière est réprimée dans le sang à Paris en juin 1848. Ailleurs en Europe, les monarques mettent rapidement fin aux espoirs de changements : l'empereur d'Autriche reprend le contrôle de son pays, de la Bohême, de l'Italie et de la Hongrie. En Allemagne, le roi de Prusse refuse la couronne d'Allemagne que lui offre le Parlement de Francfort parce qu'offerte par un parlement élu. En juillet 1849 les troupes françaises interviennent à Rome pour remettre le Pape sur son trône. L'épisode révolutionnaire de 1848 s'achève, comme celui de 1830, sur une **immense déception** pour les partisans des idées libérales.

L'échec des révolutionnaires n'est cependant pas total :

- 1) Les Royaumes du Piémont-Sardaigne et de Prusse ont désormais une **constitution** et les révolutionnaires semblent désormais en mesure de conduire la lutte pour l'unification nationale de l'Italie d'une part, et de l'Allemagne d'autre part.
- 2) Par ailleurs, le « printemps des peuples » fait **trembler les monarchies européennes** et n'a pas complètement abattu la détermination des libéraux et des patriotes à les renverser définitivement.



CONCLUSION

1) Lors du congrès de Vienne de 1815, les vainqueurs de Bonaparte redessinent les frontières de l'Europe et suppriment toute trace de la Révolution : les vieilles dynasties sont restaurées et une alliance contre-révolutionnaire, la Sainte-Alliance, est mise en place.

2) Les revendications libérales et nationales ne sont pas entendues et, lorsque les peuples et nations se soulèvent de 1820 à 1848, ces mouvements sont réprimés par la force (Sainte-Alliance) ou ignorés (la Monarchie de Juillet après les « Trois glorieuses » en France).

3) Pourtant les monarchies d'Europe doivent désormais composer avec les idées libérales et démocratiques qui se diffusent en Europe et sont portées par des couches sociales en pleine expansion comme la bourgeoisie capitaliste et le monde ouvrier.

→ **1815** : congrès de Vienne

→ **années 1820-1830** : vagues d'insurrection libérales et nationales en Europe

→ **1830** : « Trois glorieuses »

→ **1830** : indépendance de la Grèce et de la Belgique

→ **1848** : « Révolution de février » à Paris ; « Printemps des peuples » en Europe